

# A propos des personnes en situation de handicap

**L'invitée** Anne Briguet de la Fondation Eben-Hézer aborde la question de la «désinstitutionnalisation».

La Cité du Genévrier (Fondation Eben-Hézer) n'a pas attendu l'entrée en vigueur de la Convention relative aux droits des personnes handicapées pour entamer une réflexion sur la façon de repenser l'institution telle qu'elle pourrait se dessiner demain. Oser ensemble est un projet initié récemment et réunissant des résidents, des collaborateurs et des familles. Si certaines propositions ayant émergé semblent cartésiennes et plutôt prévisibles, d'autres ne manqueront assurément pas de provoquer un cataclysme. Comment, en effet, accueillir une demande de renversement d'organigramme, d'intégration de résidents dans les directions ou d'abandon pur et simple du modèle institutionnel actuel?

Considérer le processus de «désinstitutionnalisation» comme omniprésent apparaît comme un euphémisme tant il occupe aujourd'hui le quotidien des institutions socio-éducatives. Comme si une Palme d'or était promise à celle qui désinstitutionnalise le plus. Comme si ce terme était indissociable du vocabulaire politiquement correct de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Comme si l'on négligeait soudain les risques de l'effacement de toute différenciation entre les personnes. A tel point que ceux qui se risqueraient à y apporter une opposition ne serait-ce que discrète passeraient sans doute pour des empêcheurs de tourner en rond. Et pourtant.

Nul ne contestera que la «désinstitutionnalisation» constitue l'un des leviers indispensables à toute société qui se veut inclusive. Nul ne niera le droit de tous à vivre avec les autres, dignement. Le droit à rêver sa vie en dehors des murs de l'institution et à prendre son destin en main, librement.

Attention, toutefois, à ne pas glisser vers l'autre extrême. A ne pas affubler les institutions de griefs à tout va, sous prétexte d'une volonté de désinstitutionnaliser encore et encore. Non, les institutions ne sont pas seulement des freins à l'inclusion et à la réalisation de projets extra-muros. En plus d'être le fondement du vivre ensemble, elles possèdent la capacité de garantir ce que de nombreux résidents ne sauraient trouver à l'extérieur: un projet collectif. L'importance d'y être relié demeure un socle qu'il serait audacieux de remettre en question. Et le risque d'exclure sous prétexte de mieux inclure constituerait un indiscutable autogoal.

Les différents processus de «désinstitutionnalisation» initiés se trouvent partagés entre des conceptions divergentes. Disparition pure et simple des institutions? Accompagnement visant à prioriser l'intérêt des personnes en répondant à leurs capacités et à leurs aspirations? C'est sur cette voie-là que la Cité du Genévrier souhaite se lancer, convaincue qu'il n'existe ni bonne ni mauvaise façon de désinstitutionnaliser. Il n'existe que ce qu'elle en fera. Modestement, en étant avant tout à l'écoute de la personne accueillie, avec bienveillance et en collaboration avec tous les acteurs du processus.

(24 heures)

Créé: 18.08.2017, 15h40

**Votre avis**

Avez-vous apprécié cet article?

Anne Briguet 28.08.2017

